

Présidence de la République

MÉDAILLE MILITAIRE

Décret du 19 juillet 2022 portant concession de la Médaille militaire

NOR : PRER2219161D

Par décret du Président de la République en date du 19 juillet 2022, pris sur le rapport de la Première ministre et sur la proposition du grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 9 juin 2022 portant que la présente concession est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la Médaille militaire est concédée à l'étranger ayant servi dans l'armée française dont le nom suit :

M. Jankowski (Adam), de nationalité polonaise, ancien caporal du 2^e régiment étranger de parachutistes, 1 citation.